

RÉSERVATIONS VACANCES D'HIVER

LE DIMANCHE 1^{ER} FÉVRIER

DERNIER DÉLAI

= JOURNÉE MAJORÉE



ACCUEIL de LOISIRS Élémentaires Néfiach



Du 23 février au
06 mars 2026

Tél. : 04.48.98.01.76
06.19.55.15.14

HORAIRES D'ACCUEIL : 7H30 à 18h30

Accueil matin avant activités : de 7h30 à 9h00
Accueil soir après activités : de 17h00 à 18h30



Tarifs, programmes et inscription :
roussillon-conflent.fr

« LES ANNÉES 80 À TRAVERS LES JEUX VIDÉOS ET LE CINÉMA »

- ❖ Permettre aux enfants de découvrir les univers du passé
- ❖ Développer l'imaginaire de l'enfant
- ❖ Se repérer dans l'espace-temps

Lundi 23 février

Immersion dans
les années 80
« Découvre les
années 80 à
travers les jeux
vidéos »

REPAS

Atelier manuel
« Décore ta
casquette de
Gamer 80's »

Mardi 24 février

Atelier créatif
« Fabrique ton
bolide Mario
Kart »

REPAS

Jeu sportif
« Grand prix
Mario »

Mercredi 25 février

Atelier créatif
« Pac-Man en
solitaire »

REPAS

Jeu coopératif
« Jeu de Pac-
Man »

Jeudi 26 février

Activité
manuelle
« Fabrique ton
badge »

REPAS

Jeu coopératif
« Jeu de Tetris »

Vendredi 27 février

Jeu collectif
« Quiz interactif »

PIQUE-NIQUE FAIT
À L'ACCUEIL

Amène ton vélo-
ou ta trottinette
« Parcours dans la
cour de récréation »

Lundi 02 mars

Immersion dans
les années 80
« Découvre les
années 80 à travers
le cinéma »

Fil conducteur
« Fabrication d'une
TV cathodique »

REPAS

Jeu sportif
« Blade Runner »

Mardi 03 mars

Atelier
manuel
« Création
d'une affiche de
cinéma »

REPAS

Chasse au
trésor
« Indiana Jones
et le temple
maudit »

Mercredi 04 mars

Blind test
« Musiques de
film »

REPAS

Course relais
« Ghost Buster »

Jeudi 05 mars

On cuisine !
« Gaufres »

REPAS

Jeu sportif
« E.T. se
cache »

Vendredi 06 mars

Matinée des enfants
« Activités au choix des
enfants »

PIQUE-NIQUE FAIT
À L'ACCUEIL

SORTIE
LASER GAME
LA CABANE DU YETI
PERPIGNAN

Suivez votre accueil de loisirs sur roussillon-conflent.fr et [Facebook](#). REPAS* pris sur site de restauration (voir menu sur udsis.fr)

Programme susceptible d'être modifié en fonction des besoins des enfants, des conditions météorologiques ou de contraintes exceptionnelles.